

BÉTHUNE MAG

BÉTHUNE
SMART CITY

www.bethune.fr

OCTOBRE 2020

NOUVELLE JEUNESSE POUR LE BEFFROI



GRANDS PROJETS p.13

La friche de l'ancien lycée de jeunes filles est démolie

SMART CITY p.23

La Fabrique a rouvert ses portes le 14 septembre

**BRIDGESTONE :
LA VILLE SOUTIEN
LES SALARIÉS**

p.6

SOMMAIRE

4>5

RETOUR ACTU

6>9

MA MAIRIE

Bridgestone : la Ville soutient les salariés et se bat contre la fermeture de l'usine

Piétonnisation de la Grand'Place :
très appréciée, l'opération est prolongée

La Ville soutient activement le tissu économique local



10

ÉDUCATION / JEUNESSE

Le Pass'Jeunes, une carte gratuite
avec un max d'avantages !

Une aide pour les jeunes Béthunois
qui passent le Bafa

11>12

MOBILITÉ

Le Pass'Mobilité, un coup de pouce
pour démocratiser les modes
de déplacement doux

Bientôt des bornes
pour recharger son véhicule électrique

13>22

GRANDS PROJETS

La friche de l'ancien lycée de jeunes filles
est démolie

Les travaux de restauration du beffroi
à la loupe

Chauffage urbain au gaz de mine :
un concept unique en France
bientôt opérationnel

Pôle gare :
les travaux se poursuivent à grande vitesse

Du nouveau dans les parcs béthunois

Des travaux au Théâtre Municipal



23

SMART CITY

La Fabrique
a rouvert ses portes le 14 septembre

24>27

COMMERCES

L'application Béthune Shop évolue
Une boutique en ligne
pour les commerces locaux

Appel à projets :
la Ville soutient les associations
de commerçants

« Le Bon ___ Pour Ma Ville » :
Béthune désignée ville pilote !

Bienvenue aux nouveaux
commerçants et artisans

28

PORTRAIT

Mohamed Douri,
itinéraire du dernier combattant d'Indochine

29

TRIBUNES POLITIQUES

30

SOLIDARITÉ

Conciliateurs de justice :
des permanences pour aider
à régler des conflits

Aînés et personnes vulnérables :
signalez-vous !

31

SORTIES / LOISIRS

Deux expositions
à ne pas manquer cet automne

Béthune Mag - Octobre 2020 - 6,
Place du 4 Septembre - 62407
Béthune cedex - Tél. : 03 21 63 00 00 -
Tirage : 12 500 ex. - Directeur de la
publication : Olivier GACQUERRE -
Conception, rédaction et mise en
page : Service communication de la
Ville de Béthune - Crédits photos Ville
de Béthune - Impression : imprimerie
Pacaud - sur papier recyclable -
Distribution TTS

Cher(e)s Béthunois(e)s,

Tout d'abord, je souhaite vous faire part de ma profonde émotion suite à l'annonce de la fermeture de l'usine Bridgestone. Je sais votre attachement à cette entreprise, à son savoir-faire, à son histoire. Sachez que je suis, avec mon équipe, pleinement mobilisé aux côtés des salariés et que nous ferons le maximum, dans le cadre des compétences qui sont les nôtres, pour maintenir les emplois. Les mois à venir seront compliqués, mais c'est ensemble que nous parviendrons à les surmonter.

Béthune continue de bouger, et cela malgré le contexte sanitaire qui nous amène à vivre autrement depuis quelques mois. Vous le lirez dans ce Béthune Mag, notre Ville poursuit sa transformation et sa modernisation avec la mise en œuvre de grands projets. En témoigne la démolition de l'ancien lycée de jeunes filles, friche laissée à l'abandon pendant plusieurs années et que nous nous étions engagés à faire disparaître. Vous vous en êtes aperçus également, notre Beffroi est désormais drapé sous de grandes bâches, le temps de sa restauration qui nous le fera admirer encore davantage. Autre projet emblématique, celui de la passerelle de la gare, ouverte après avoir été entièrement rénovée, et qui symboliquement restaure le lien entre le nord et le sud de Béthune. Enfin, un autre grand chantier d'envergure est en cours et engendre actuellement quelques perturbations dans la commune : la réalisation du réseau de chauffage urbain au gaz de mine, une première en France, que nous vous expliquons dans ce magazine.

Enfin, Béthune continue de bouger et ce, également grâce aux nombreuses associations qui ont permis aux habitants de profiter d'animations durant tout l'été. Je souhaite les en remercier. Vous le savez, les mesures sanitaires liées à la Covid-19 nous amènent à repenser de nombreuses actions, dont notamment l'organisation de nos événements. Nous travaillons actuellement sur le programme des animations jusqu'à fin décembre, nous sommes attachés à conserver l'esprit de fête si cher aux Béthunois(e)s. La communication des programmes se fera au fil de l'eau, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Soyons solidaires les uns des autres, et prenez soin de vous.



Olivier GACQUERRE, Maire de Béthune

Olivier GACQUERRE
Maire de Béthune

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier GACQUERRE'. The signature is stylized and fluid, with a large loop at the beginning and a horizontal line at the end.



LE 14 JUILLET

Le jour de la Fête nationale a été l'occasion d'une belle cérémonie au Monument aux Morts, place du 73^e. Cette cérémonie s'est déroulée en petit comité en raison de la situation sanitaire, mais elle a réuni la Sous-Préfète de l'arrondissement de Béthune, les élus de la Ville, ainsi que les représentants des forces vives (police, pompiers).



DU 20 JUILLET AU 13 AOÛT

Grâce à un partenariat avec l'association Cirqu'en cavale, la Ville de Béthune a offert à plusieurs dizaines d'enfants une initiation aux arts du cirque. Un chapiteau était dressé au parc du Perroy, rue de Lille. L'animation, qui a beaucoup plu, s'est tenue jusqu'au 13 août.



LE 30 JUILLET

Opération spectaculaire au Mont-Liébaut, où une nouvelle chaufferie se construit. Le 30 juillet, la cheminée a été posée, elle pèse 9 tonnes, mesure 15 mètres de haut pour 2 mètres de diamètre. Cette chaufferie permettra à de nombreux bâtiments d'être chauffés à partir du gaz de mine, un procédé inédit en France.



LE 29 AOÛT

Une centaine d'associations ont donné rendez-vous aux Béthunois pour le forum des associations. Exceptionnellement, en raison du contexte sanitaire, la 9^e édition de ce forum avait lieu, en plein air, Grand'Place et place de la République.



DURANT L'ÉTÉ

L'ancien lycée de jeunes filles, inoccupé depuis de nombreuses années, était devenu une friche dangereuse. De fait, la Ville de Béthune a procédé à sa démolition, qui a eu lieu durant l'été. Une réflexion sera menée, en concertation avec les habitants, sur l'avenir à donner à ce nouvel espace.



PENDANT TOUT L'ÉTÉ

« Un été détente à Béthune », c'était le thème donné à la saison d'animations mise en place en juillet et en août. De nombreux rendez-vous détente ont été donnés dans les différents parcs de la ville, où des transats attendaient les Béthunois. Musique, lecture, rencontres, tout était fait pour permettre à tous de passer d'agréables moments.



PENDANT TOUT L'ÉTÉ

À la Gare d'eau, les jeunes Béthunois ont découvert le Magic Park, un parc d'attractions éphémère. Ouvert chaque après-midi, il a accueilli de nombreux visiteurs.



PENDANT TOUT L'ÉTÉ

Les associations béthunoises se sont mobilisées pour organiser "Nos quartiers d'été", des animations gratuites dans tous les quartiers. Pour cette édition, les participants pouvaient jouer à des jeux de société en version XXXL ou encore partir à la découverte de leur quartier par le biais d'un jeu de piste.



PENDANT TOUT L'ÉTÉ

Durant les mois de juillet et d'août, les enfants béthunois ont pu profiter des accueils de loisirs et découvrir plein d'activités. Ces accueils de loisirs ont aussi été l'occasion de faire de la prévention au travers de jeux ludiques, comme ici, une activité autour de la sécurité routière à vélo.



PENDANT TOUT L'ÉTÉ

Les habitants de différents quartiers ont pu profiter d'animations organisées en semi-nocturne grâce à l'opération « Un soir dans mon quartier ». Celles-ci ont été mises en place par les associations béthunoises de quartier à Catorive, au Mont-Liébaud, rue de Lille ou encore aux Cheminots/8Ter.



LE 30 AOÛT

Le Cercle aquariophile et terrariophile Flandres Artois a pu organiser sa traditionnelle Bourse aux reptiles à la salle Olof Palme, grâce au respect d'un protocole sanitaire strict. Des visiteurs se sont déplacés de toute la France pour admirer les poissons et les reptiles des exposants. Le club comptabilise 2 195 entrées.



LE 1^{ER} SEPTEMBRE

Près de 3 000 enfants ont fait leur rentrée dans les écoles béthunoises. Pendant les grandes vacances, les services techniques de la Ville ont réalisé des travaux dans chacune des écoles, ce qui a permis d'offrir une rentrée sereine à tous les enfants, ainsi qu'à leurs enseignants.



LE 19 SEPTEMBRE

Pour la deuxième année, Béthune a organisé le World Clean Up Day, journée mondiale de ramassage des déchets. Environ 150 personnes se sont mobilisées dans les différents quartiers de la ville pour collecter quelque 605 kg de débris, dont plus de 19 000 mégots de cigarettes.



LES 19 ET 20 SEPTEMBRE

Malgré le contexte sanitaire, les Béthunois et habitants du territoire étaient nombreux à profiter des Journées Européennes du Patrimoine. À cette occasion, ils ont notamment pu découvrir la Tour Saint-Ignace que la Ville de Béthune a entièrement rénovée. Une troupe de théâtre s'est produite dans ce lieu chargé d'histoire.

BRIDGESTONE : LA VILLE SOUTIENT LES SALARIÉS ET SE BAT CONTRE LA FERMETURE DE L'USINE

Mercredi 16 septembre, la direction européenne de Bridgestone annonce brutalement la fermeture de l'usine. Passée l'onde de choc, élus, salariés et syndicats s'unissent pour contester cette décision de la direction du groupe et sauver les emplois à Béthune.

MERCREDI 16 SEPTEMBRE - 10h

Les salariés de l'usine Bridgestone sont convoqués en salle de réunion. Par vidéo, on leur apprend la nouvelle : la direction japonaise de l'entreprise a décidé de fermer les portes du site béthunois. 863 emplois seront ainsi supprimés durant le premier semestre 2021.

Quelques minutes plus tard, le Maire de Béthune, Olivier Gacquerre, fait part de sa grande tristesse et de sa solidarité pour les familles béthunoises concernées. La Région Hauts-de-France et le Gouvernement publient un communiqué de presse commun pour affirmer leur désaccord total face à cette annonce.

MERCREDI 16 SEPTEMBRE - 13h

Les élus de la Ville et de la Région se rendent sur place. Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France, et Olivier Gacquerre vont rencontrer les salariés et les syndicats sur le site de l'usine. Une réunion se tient en urgence.

JEUDI 17 SEPTEMBRE - 8h

La Ministre déléguée à l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, monte au créneau : « *c'est un choc* », « *le gouvernement ne l'acceptera pas* », « *Bridgestone doit prendre ses responsabilités*. ». Elle annonce une rencontre avec le groupe dès le lundi suivant et attend de l'entreprise des « *scénarios alternatifs* ».

JEUDI 17 SEPTEMBRE - 12h

Dans le cadre d'un mouvement national, des salariés de Bridgestone et des syndicats organisent une manifestation devant l'usine de Béthune. 300 personnes y sont rassemblées. Pour autant, et malgré le choc, le travail avait repris le matin même dans l'usine.

Interviewé sur les ondes de France Info, Olivier Gacquerre, le Maire de Béthune, réclame une contre-expertise « *sur ce qui a été une analyse unanime et unique du groupe Bridgestone*. »

VENDEDI 18 SEPTEMBRE - 10h

Solidaire avec les salariés de Bridgestone et leurs familles, la Ville de Béthune, en la personne de son maire, lance une pétition contre la fermeture de l'usine de pneus. À midi, le même jour, cette pétition recueille déjà plus de 28 000 signatures.

Deux jours plus tard, plus de 40 000 personnes l'avaient signée.

LUNDI 21 SEPTEMBRE - 14h

Elisabeth Borne et Agnès Pannier-Runacher, respectivement Ministre du Travail et Ministre déléguée à l'Industrie, se rendent à Béthune, à l'hôtel communautaire, pour une réunion de travail. Après un échange en visio-conférence avec la direction européenne de Bridgestone, les syndicats sont reçus. Plusieurs scénarios sont évoqués : moderniser le site pour fabriquer des pneus plus gros, ou encore faire de l'usine un site de recyclage des pneus. Il est acté l'organisation d'une nouvelle rencontre courant octobre.

Quelques heures plus tard, la direction de Bridgestone confirmait à la presse que la fermeture du site était « *la seule option* ».



POURQUOI LE GROUPE BRIDGESTONE VEUT-IL FERMER L'USINE ?

Pendant longtemps, l'usine Bridgestone de Béthune figurait parmi les plus performantes du groupe. Dans ses meilleures années, elle a pu produire jusqu'à 16 000 pneus par jour. Mais ces dernières années, le marché du pneumatique s'est transformé. Une forte concurrence est née des pays asiatiques, produisant un pneu bon marché, moins cher que celui fabriqué en France. Peu à peu, les effectifs béthunois s'amenuisent et la production chute. Bridgestone confie à Béthune la fabrication de pneus 14 pouces, petits, inadaptés au marché automobile actuel. Aujourd'hui, 8 000 pneus sortent chaque jour de l'usine, la direction parle de « *surcapacité de production* ».

DE FIRESTONE À BRIDGESTONE, 60 ANS D'HISTOIRE...

En 1960, la firme américaine Firestone décide d'implanter une usine à Béthune. À travers ce choix stratégique, l'industriel souhaite se développer sur le marché français et européen. Béthune a séduit Firestone du fait de sa position géographique. L'inauguration de l'usine béthunoise s'effectua le 21 septembre 1961 par le président Harvey Firestone en présence de nombreuses personnalités. En période de récession minière, l'implantation d'un géant du pneumatique constituait une belle éclaircie dans le ciel artésien.

Firestone est installé dans la zone industrielle A de Béthune-Essars, qui appartenait au Syndicat intercommunal pour l'aménagement des zones industrielles de la région de Béthune. Lors de sa création, l'usine est à la pointe de la technologie et sa production (pneus de tourisme, agraires

et poids lourds) permet de couvrir les besoins d'un marché en pleine expansion.

En 1963, Bridgestone emploie 595 personnes et 3 000 pneus sortent quotidiennement de ses chaînes de fabrication. En 1971, les effectifs ont plus que doublé, l'entreprise comptant 1 280 salariés, et la production a plus que triplé (10 000 pneus par jour).

En 1988, Firestone est rachetée par Bridgestone et en 1990, les 2 entités fusionnent sous l'unique nom Bridgestone. Aujourd'hui encore, Bridgestone reste le plus gros employeur béthunois avec 863 salariés. L'entreprise produit chaque jour 8 000 pneus et avec ses 32 hectares, le site béthunois demeure le plus grand site de production européen du groupe.

RÉACTIONS

Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre déléguée à l'Industrie :
« Nous allons nous battre. Nous n'acceptons pas la fermeture de Bridgestone et nous allons mettre les dirigeants devant leurs responsabilités en exigeant d'eux des solutions pour remettre de la compétitivité et de l'investissement sur le site. »

Xavier BERTRAND, Président de la Région Hauts-de-France :
« Nous nous battons pour que Bridgestone assume ses responsabilités. Les dirigeants doivent comprendre qu'un plan social leur coûtera bien plus financièrement et en termes d'image que d'investir. Je souhaite un projet industriel pour ce site. »

Olivier GACQUERRE, Maire de Béthune : « L'annonce de la fermeture de l'usine constitue un choc. Nous voulons inverser le rapport de force. Nous restons mobilisés aux côtés des salariés, de l'État et de la Région. Notre souhait est de pérenniser Bridgestone sur site. »

Amel DAHOU-GACQUERRE, Conseillère régionale et Adjointe au Maire :
« 863 salariés et 4 500 familles, si on inclut les emplois indirects, sont affectés par cette décision. Nous devons trouver rapidement une alternative pour offrir un avenir à ce site industriel majeur. »



PIÉTONNISATION DE LA GRAND'PLACE : TRÈS APPRÉCIÉE, L'OPÉRATION EST PROLONGÉE

Pour la seconde année consécutive, la Ville de Béthune a rendu la Grand'Place entièrement piétonne. Très appréciée des passants et des cafés du centre-ville, l'opération est reconduite jusqu'au 2 novembre.

Durant l'été 2019, la Grand'Place avait été rendue aux piétons les soirs de week-end. Cette expérimentation avait reçu des retours très positifs des cafetiers et restaurateurs, qui pouvaient agrandir leurs terrasses, et des Béthunois qui avaient pu en profiter en toute quiétude. Forte de ce succès, l'opération a été renouvelée durant l'été 2020 et a même été élargie : en juillet et août 2020, la Grand'Place était piétonne tous les soirs de la semaine (sauf le lundi) et le dimanche toute la journée.

CALME ET SÉCURITÉ

Du côté des cafetiers et restaurateurs de la Grand'Place, c'est carton plein, comme le confirme Didier Rahout, président de l'association de commerçants Sortir à Béthune : « *Le retour de clientèle est très satisfaisant. Elle apprécie le calme, la sécurité, le fait de pouvoir laisser les enfants jouer autour du manège, par exemple.* »

De nombreux restaurateurs ont également pu profiter de cette aubaine pour agrandir leur terrasse. « *Cela n'a pas été mon cas, car ma terrasse est déjà suffisamment grande, mais en effet, quasiment toutes les terrasses ont pu être élargies, et sans frais supplémentaires.* » En effet, pour donner un coup de pouce aux cafetiers et restaurateurs après le confinement, la Ville de Béthune leur a offert les droits de terrasses pour un montant de 18 000 euros.

Les Béthunois ont donc été nombreux à en profiter avec, en prime, le soleil notamment fin juillet. Après un bilan positif réalisé avec les commerçants, la Municipalité a décidé de prolonger le dispositif jusqu'au 2 novembre.



Les cafetiers et restaurateurs ont profité de la piétonnisation pour agrandir leurs terrasses.

Covid-19

LA VILLE SOUTIENT ACTIVEMENT LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

La crise du Covid-19 n'a pas ménagé le monde économique. Durant le confinement, beaucoup d'entreprises, commerces, artisans, professions libérales ont dû cesser leur activité. Dans ce contexte inédit, la Ville de Béthune a mis en place un plan de soutien de 680 000€ dont voici un premier bilan.

DES AIDES DIRECTES

Dès le mois d'avril, la Ville de Béthune a adopté un plan de relance à destination des commerces, artisans et TPE pour un montant de 680 000€.

250 000€ ont été débloqués pour créer une aide directe (1 000€ par dossier éligible) et près de 210 entreprises ont pu bénéficier de ce dispositif. Parallèlement, une enveloppe de 300 000€ a été dédiée à des prêts d'honneur (prêts à taux 0), remboursables en 24 mois, avec différé de 12 mois (3 000€ par dossier éligible). Dans ce cadre, 50 dossiers ont déjà reçu un avis favorable.

Ces deux aides s'adressaient aux TPE employant moins de 10 salariés, exploitant un local sur Béthune. Ces entreprises devaient notamment accusier une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 50%. La date limite de dépôt des dossiers était fixée au 31 juillet.

Ces demandes ont été étudiées par un comité d'agrément, composé de représentants de la Ville et de la plateforme Initiative Artois.

D'AUTRES MESURES DE SOUTIEN

Le plan de relance avait acté également une exonération des droits de terrasse pour les hôteliers, cafetiers et restaurateurs pour l'année 2020, pour un montant de 18 000€. De même, une exonération des droits de place pour les commerçants de marchés et friteries, à compter du déconfinement et jusqu'au 31 décembre 2020, est appliquée et correspond à un effort financier de 26 000€. Les forains ont bénéficié également d'une exonération des droits d'emplacements pour les forains, ce qui représente un coût de 16 000€.

Enfin, 30 000€ avaient été fléchés pour la reconduction et la simplification des dispositifs d'aides à la rénovation des points de vente (Rénov'vitrines) et d'installation de commerces alimentaires en circuit court pour l'année 2020. 4 dossiers ont été accompagnés dans ce cadre.

UNE APPLICATION POUR VENDRE EN LIGNE : BÉTHUNE SHOP 2.0

La Ville a souhaité investir 30 000€ en matière d'aide à la digitalisation des commerçants, notamment au travers de l'évolution de l'application Béthune Shop en une « market place digitale locale ». Celle-ci va permettre l'achat

en ligne (click and collect) et offrir une solution de livraison type « retraits drive ». Le projet bénéficie d'un co-financement de la Banque des Territoires dans le cadre d'Action Cœur de Ville.

Enfin, dès la fin du confinement une campagne de communication en faveur du commerce de proximité et du consommer local a été lancée par la Ville de Béthune, notamment via de l'affichage et les réseaux sociaux.



La Ville a consacré un effort financier de 680 000€ pour soutenir le tissu économique local.

LE PASS'JEUNES, UNE CARTE GRATUITE AVEC UN MAX D'AVANTAGES !

Le Pass'Jeunes permet aux Béthunois, âgés de 3 à 25 ans, de bénéficier de nombreux avantages. Nouveauté cette année : avec le Pass'Jeunes, un ticket de cinéma et une entrée au centre aquatique sont offerts.



Le Pass'Jeunes apporte pour cette édition son lot de nouveautés, avec notamment une place de cinéma offerte.

Le Pass'Jeunes a été créé en 2018 avec pour objectif d'inciter les jeunes de la commune à pratiquer une activité sportive ou culturelle.

Pour l'obtenir, il faut habiter à Béthune. Lors de l'inscription, il vous sera demandé de présenter une pièce d'identité ou le livret de famille, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois à Béthune.

Le Pass'Jeunes donne droit à de nombreux avantages. Tout d'abord, par le biais de ce dispositif, la Ville verse 20€ pour toute adhésion à une association béthunoise. Nouveauté pour cette édition 2020, une place à Étoile Cinémas et une entrée au centre aquatique de Béthune sont offertes lors de l'inscription. Le Pass'Jeunes permet aussi de bénéficier d'un tarif préférentiel à Étoile Cinémas, fixé à 5€. Avec la carte, vous disposez également d'un abonnement gratuit aux médiathèques, d'un tarif Jeune pour la saison 2020/2021 du Théâtre Municipal, d'un tarif préférentiel pour l'année 2020/2021 à l'école de dessin municipale et de réductions dans certains commerces de loisirs de Béthune.

Comment obtenir son Pass'Jeunes ?

Pour retirer son Pass'Jeunes, il suffit de se rendre dès le 1^{er} juillet 2020 :

Soit au Point Information Jeunesse (au rez-de-chaussée de la médiathèque Elie Wiesel, place Clemenceau), soit à l'espace Famille de l'Hôtel de Ville ou du centre administratif. Attention ! Le jeune titulaire du Pass'Jeunes doit être présent au moment de retrait de sa carte, une photo de lui sera prise directement sur place au moment de la création de la carte.

La carte est valable du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021 - Renseignements au Point Information Jeunesse : 03 21 63 00 75

UNE AIDE POUR LES JEUNES BÉTHUNOIS QUI PASSENT LE BAFA

Vous êtes Béthunois et vous souhaitez passer le BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) ? La Ville de Béthune met en place un dispositif pour ceux qui souhaitent devenir animateurs.

Afin de favoriser l'accès des jeunes au monde du travail et de les soutenir dans une dynamique de formation, chaque année, la Ville propose des formations BAFA à destination des Béthunois de plus de 17 ans. Cette formation est indispensable pour pouvoir encadrer des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

La Ville de Béthune préfinance le coût des formations des jeunes sélectionnés. En contrepartie, ces jeunes formés s'engagent à rembourser la collectivité en assurant l'encadrement des ALSH pendant une session l'été.

Pour bénéficier de cette aide, il faut remplir un dossier de candidature, disponible à partir du 6 octobre au Point Information Jeunesse. Les sessions se déroulent pendant les vacances d'hiver et de printemps de l'année suivante. La sélection des candidats se fait dans le cadre de jurys.

Renseignements au Point Information Jeunesse : 03 21 63 00 75.



Le BAFA, une qualification qui permet de mettre un pied dans la vie professionnelle.

LE PASS'MOBILITÉ, UN COUP DE POUCE POUR DÉMOCRATISER LES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX

Développer l'usage des modes de déplacement doux constitue une des priorités de la Ville de Béthune. Dans cette optique, les élus ont mis en place le Pass'Mobilité en 2019. Il s'agissait d'une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'une trottinette électrique. Devant le succès rencontré par l'opération l'an dernier, la Municipalité a décidé de la reconduire et de l'étendre aux vélos mécaniques. Parallèlement, l'enveloppe dédiée au Pass'Mobilité a été doublée, passant de 15 000€ à 30 000€.



Expérimenté en 2019, le pass'Mobilité est reconduit pour une seconde édition.

Le Pass'Mobilité est destiné à tous les Béthunois, à raison d'un seul par foyer. Il donne droit à une aide de 50€ pour l'achat d'un vélo mécanique, de 100€ pour l'achat d'une trottinette électrique et de 200€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

À ce jour, l'ensemble des 50 Pass'trottinette électrique et des 50 Pass'vélo électrique ont trouvé preneur. Il reste 136 Pass'vélo mécanique (sur 300).

OÙ UTILISER MON PASS'MOBILITÉ ?

Le Pass' Mobilité fonctionne sur le système du bon d'achat et il est accepté chez les commerçants partenaires de l'opération :

- Intersport (Zone commerciale La Rotonde - Béthune)
- Ride on (Rue de Lille - Béthune)
- Decathlon (Z.A. Actipolis - Fouquières)
- Norauto (Zone commerciale La Rotonde - Béthune)

La réduction est effective directement à la caisse pour les personnes qui bénéficient du pass.

COMMENT OBTENIR MON PASS'MOBILITÉ ?

Pour obtenir le Pass'Mobilité, il convient de se présenter, du 1er juillet au 31 décembre 2020 (sous réserve de disponibilité), à l'espace Famille de l'Hôtel de Ville ou du Centre Administratif (Mont-Liébaud), muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

Une volonté affichée de sortir du « tout-voiture »

POURQUOI AVOIR RECONDUIT LE PASS'MOBILITÉ ?

L'an dernier, nous avons testé le dispositif. Nous l'avons lancé début juillet et en quelques semaines tous les pass avaient trouvé preneur. Forte de ce succès, la ville a décidé de poursuivre l'expérience. Nous avons doublé l'enveloppe dédiée à cette action, passant de 15 000€ à 30 000€. Nous avons aussi complété le dispositif, en y incluant une aide pour l'achat d'un vélo mécanique.

POURQUOI UNE PROLONGATION JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE ?

Au départ, nous offrons la possibilité au public de retirer le pass jusqu'au 30 septembre. Cependant, conséquence de la crise Covid-19 oblige, les magasins partenaires éprouvaient des difficultés à se fournir en vélos et trottinettes. Par conséquent, nous avons fait le choix de prolonger l'opération jusqu'en fin d'année.

LE PASS'MOBILITÉ TRADUIT UNE VOLONTÉ DE DÉVELOPPER L'USAGE DES MODES DOUX...

Complètement. Cela s'inscrit dans la stratégie de la Ville. L'idée est de sortir du tout-voiture et de désengorger le centre-ville, libérer des places de stationnement. En outre, l'essor des modes de déplacement doux permet au citoyen de se réappropriier l'espace public, de construire une ville plus apaisée et d'agir pour la protection de notre environnement. D'autres mesures, qui seront prises durant le mandat, s'inscriront dans cette logique.



Amel GACQUERRE,

Adjointe au Maire
en charge de
l'aménagement urbain,
la Smart City, la mobilité
durable, l'environnement
et la communication
institutionnelle

BIENTÔT DES BORNES POUR RECHARGER SON VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Vous avez un véhicule électrique ou pensez en acheter un ? Bientôt, des bornes de recharge électrique seront installées dans différents lieux de la ville par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, en partenariat avec la Ville de Béthune.

Lorsqu'il s'agit de changer de véhicule, beaucoup d'automobilistes optent désormais pour un véhicule électrique. Plus cher à l'achat, il offre quelques avantages, et notamment celui d'éviter à son conducteur des allers-retours à la station essence. Seule contrainte : trouver une prise pour recharger la batterie du moteur.

DES BORNES PLACE DU 73^E ET PLACE FOCH

Pour tous les adeptes des véhicules électriques, la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, en partenariat avec la Ville de Béthune, déploie actuellement des bornes de recharge de véhicules électriques.

Ainsi, les utilisateurs pourront venir se brancher à divers endroits de la commune. Les places Foch, du 73^e et du Général de Gaulle font partie des lieux fléchés et seront les premiers raccordés. Le centre aquatique et le parvis nord de la gare devraient également être concernés et, en 2021, d'autres lieux pourraient être raccordés comme le Palais des Sports Louchart, la Gare d'eau ou encore le Théâtre municipal.

Les premières stations de recharge électrique devraient voir le jour d'ici la fin de l'année.



Des bornes de rechargement de véhicules électriques seront bientôt mises en service à Béthune.

LA FRICHE DE L'ANCIEN LYCÉE DE JEUNES FILLES EST DÉMOLIE

Les travaux de démolition de la friche dite de l'ancien lycée de jeunes filles, rue Marcellin Berthelot, ont débuté le 7 juillet et se sont terminés la première quinzaine de septembre.

C'est une nouvelle friche qui appartient désormais au passé. Ce chantier, d'un coût de 274 120€, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Béthune, a consisté en la démolition et le désamiantage de la superstructure et de l'infrastructure du bâtiment. Ces travaux ont été réalisés dans la continuité de ceux engagés de l'autre côté de l'ancien bâtiment avec la rénovation et la modernisation du collège George Sand par le Conseil départemental du Pas-de-Calais. Le tout en période de vacances scolaires afin de limiter au maximum la gêne occasionnée par ce chantier imposant, puisque des établissements scolaires se situent à proximité.

Sur les ruines de l'ancien lycée de jeunes filles, a pris place un parking provisoire afin de faciliter le stationnement sur ce secteur. Une concertation sera menée prochainement avec les habitants pour réfléchir au devenir de ce lieu.



La friche a laissé place à un parking provisoire.



Le fronton de la façade du lycée avait été préalablement démonté. Il est conservé au musée d'ethnologie régionale de Béthune.



LES TRAVAUX DE RESTAURATION DU BEFFROI À LA LOUPE

Le beffroi de Béthune est bien plus qu'un monument. C'est LE symbole de la ville, la fierté des Béthunois depuis plus de six siècles. Classé monument historique depuis 1862, la Municipalité a décidé de le restaurer. Ce chantier de près d'1 million d'euros, débuté en juin 2020, va s'étaler sur 15 mois pour une fin des travaux au second semestre 2021.

Sélectionné parmi les 18 monuments prioritaires à rénover dans le cadre du Loto du patrimoine, Mission Stéphane Bern, le Beffroi a été de facto souvent sur le devant de la scène dans la presse nationale et a fait parler de Béthune. Voici en détails l'ensemble des travaux qui vont être réalisés sur cet édifice classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2005.

1 LA RESTAURATION DE LA GIROUETTE

La dépose de la girouette, plus haut point du beffroi de Béthune, a eu lieu le 15 juillet. Pesant 33 kg et mesurant un peu plus d'1 mètre, cette girouette a été descendue à la corde. Criblée de trous et usée par le temps, elle est partie en atelier pour restauration.

2 LE REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE EN ARDOISE

Le campanile et sa couverture en ardoise sont bâchés depuis la tempête de décembre 2017. Ces ardoises vont être déposées et une nouvelle couverture, toujours en ardoise, sera posée pour redonner au beffroi son lustre d'antan.

3 LA RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ DE LA TERRASSE

La réfection de l'étanchéité de la terrasse de ce monument, érigé sur la Grand'Place depuis 1388 et soumis aux divers aléas climatiques, est nécessaire.

4 LA RESTAURATION DES CLOCHES ET DU CARILLON

Les cloches du beffroi ont été démontées et ont été descendues par le monte-charge à la mi-juillet. Elles ont rejoint ensuite l'atelier de la société Paschal, spécialiste de ce genre de restauration. Un travail minutieux qui permettra de leur donner une seconde jeunesse. Quant au carillon, son système va être totalement revu, avec notamment un réglage du tambour. Ce dernier a une valeur historique car il est l'un des quatre derniers de la région.

5 LA RÉVISION DES MENUISERIES EXTÉRIEURES ET LE CONFORTEMENT DE LA CHARPENTE EN BOIS

Il s'agit de travaux de remise en état des menuiseries du beffroi et de la charpente en bois.

6 LA RÉVISION DU SYSTÈME D'HORLOGERIE

Les quatre cadrans ont été démontés et sont partis en atelier pour un nettoyage et une restauration à la feuille d'or. Le système d'horlogerie va être également révisé.

7 LA TAILLE DE PIERRES ET LE REJOINTOIEMENT

Les pierres en grès du beffroi sont pour certaines usées par le temps. Une taille des pierres est prévue dans le cadre des travaux, ainsi que le rejointoiement afin de donner un nouvel éclat au monument en conservant son aspect historique et séculaire.

PLUS DE 850 000€ DE SUBVENTIONS

Ce chantier important est co-financé par :

- La direction régionale des affaires culturelles : 438 169€
- Le Conseil départemental du Pas-de-Calais : 263 055€
- La Fondation du patrimoine : 137 000€
- Roquette frères : 15 000€

Soit un total de subventions de 853 224€ sur un chantier avoisinant le million d'euros HT.



1



2



3



4



5



6



7



CHAUFFAGE URBAIN AU GAZ DE MINE : UN CONCEPT UNIQUE EN FRANCE BIENTÔT OPÉRATIONNEL

Dès 2021, la nouvelle chaufferie urbaine alimentée au gaz de mine sera opérationnelle. Une énergie verte, durable et innovante issue de notre territoire, et une première en France saluée par deux récompenses au niveau national.

Alimenter la nouvelle chaufferie à partir du gaz de mine, l'idée pouvait sembler saugrenue. Depuis 2017, la Municipalité travaille de concert avec le délégataire de service public Dalkia à un contrat d'exploitation unique en France, basé notamment sur une ressource d'énergie locale, renouvelable et de récupération : le gaz de mine. Ce dernier, de par l'histoire de notre territoire, est toujours présent en grande quantité dans les galeries des mines de charbon. Composé de méthane, il contribue à l'effet de serre lorsqu'il s'échappe naturellement des galeries. Le gaz de mine devient alors une énergie captée et valorisée en circuit court sur le territoire et fait de lui un atout à la transition énergétique de la Ville de Béthune.

Le réseau de chaleur urbain alimente à ce jour de nombreuses structures publiques et privées (écoles, logements collectifs, résidences...). La densification du réseau permet à des infrastructures, comme le Centre Hospitalier de Béthune-Beuvry, les tribunaux béthunois, la gendarmerie, la SNCF, les établissements scolaires et d'autres structures publiques privées, d'en bénéficier.

En plus d'être un réseau vertueux, la tarification reste très attractive et compétitive vis-à-vis des énergies conventionnelles. Elle est de plus garantie jusque 2039 et offre de belles perspectives énergétiques et économiques aux abonnés et futurs abonnés. En moyenne, cela représentera une économie annuelle de 500€ par an et par foyer concerné sur la facture énergétique.

Mettre en place un réseau de chauffage urbain de cette ampleur dans tous les quartiers nécessite forcément des travaux d'extension du réseau, la pose de nouvelles canalisations dimensionnées pour faire passer cette énergie, le raccordement du réseau à la conduite de gaz de mine, mais aussi la construction d'une nouvelle chaufferie moderne.

Parallèlement, le réseau de chauffage urbain de Béthune se relie au centre de valorisation énergétique (CVE) de Labeuvrière, ce qui permettra de se chauffer également grâce à la récupération de la chaleur fatale issue de l'incinération des déchets. Ces travaux dans Béthune, selon les secteurs, sont déjà réalisés, sont en cours ou vont être effectués d'ici la fin d'année.

Les travaux d'installation des canalisations de chauffage ont commencé cet été.



Les chiffres-clés



25 millions d'euros de travaux

1 seul et unique réseau de chaleur urbain

1 nouvelle chaufferie (Béthune sud)
et **1** chaufferie modernisée (Béthune nord)

14 km d'extension de réseau vers les communes de Béthune-Beuvry-Verquigneul

6,5 km de création de réseau vers le centre de valorisation énergétique de Labeuvrière

6 900 équivalents logements raccordés

2 sources d'énergie locale renouvelables et de récupération (gaz de mine et récupération de la chaleur fatale du centre de valorisation énergétique)

Un taux de **90 %** d'énergie renouvelable et de récupération

35 % d'émissions de CO2 évitées par an

Jusqu'à **500€** d'économie par an et par ménage sur la facture énergétique

90 personnes travaillant sur le projet et sur les chantiers

OÙ EN SONT LES TRAVAUX ?

Démarrés cet été, les travaux du réseau de chauffage urbain se poursuivent. La carte ci-dessous dresse un état de l'avancée du chantier.

Projet récompensé



Prix national
Energie citoyennes
2019



Prix national
Territoria Or 2019

2020, TRAVAUX DÉJÀ RÉALISÉS :

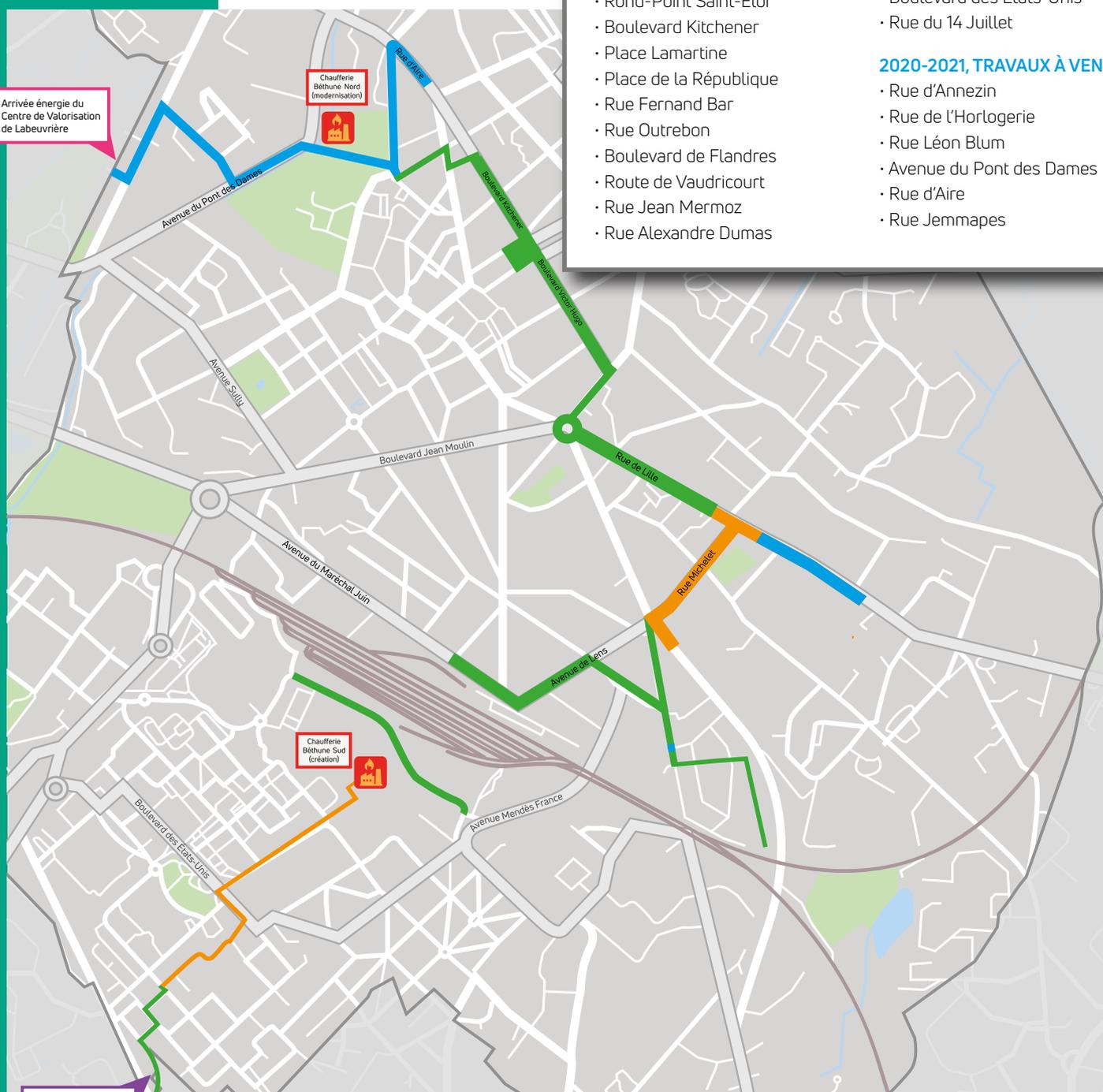
- Avenue du Maréchal Juin
- Avenue de Lens
- Rue de l'Horlogerie
- Rue Jean-Baptiste Lebas
- Boulevard Victor Hugo
- Rue Marcellin Berthelot
- Rond-Point Saint-Éloi
- Boulevard Kitchener
- Place Lamartine
- Place de la République
- Rue Fernand Bar
- Rue Outrebon
- Boulevard de Flandres
- Route de Vaudricourt
- Rue Jean Mermoz
- Rue Alexandre Dumas

2020, TRAVAUX EN COURS :

- Rue de Lille
- Rue Michelet
- Rue du Président Coty
(construction de la nouvelle
chaufferie)
- Rue du bois dérodé
- Boulevard des États-Unis
- Rue du 14 Juillet

2020-2021, TRAVAUX À VENIR :

- Rue d'Annezin
- Rue de l'Horlogerie
- Rue Léon Blum
- Avenue du Pont des Dames
- Rue d'Aire
- Rue Jemmapes



PÔLE GARE : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT À GRANDE VITESSE

Ouverture du cinéma, nouvelle passerelle, aménagement de parkings : le quartier de la Gare se modernise. Et ce n'est qu'une étape. D'autres travaux sont en cours ou vont prochainement débiter dans ce quartier. On fait le point dans ces deux pages.



LA PASSERELLE

Elle était attendue. L'ouverture de la nouvelle passerelle est effective depuis début août. Après plus d'un an et demi de travaux, elle relie à nouveau les quartiers nord et sud de la ville. L'ancienne structure, obsolète, a été remplacée par une nouvelle passerelle plus large (un tablier de 4,50 m), moderne, éclairée et vidéoprotégée. Les rampes d'accès sont aussi aménagées côtés nord et sud. Ce chantier de plus de 6,6 millions d'euros est financé par la Ville, la Région Hauts-de-France, la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane et l'Union Européenne via le Fonds européen de développement régional (Feder).

LE PARKING, AVENUE DE LENS, DERRIÈRE LE CINÉMA

En mars dernier, quelques jours avant le confinement, Étoile Cinémas ouvrait ses portes à Béthune, à deux pas de la gare. Derrière cette structure, la Ville a aménagé en juillet un parking provisoire de 250 places de stationnement. Ce dernier est ouvert depuis le 20 juillet et l'entrée s'y fait par la voie longeant le chantier de l'hôtel Ibis, avenue de Lens. Depuis le 30 septembre, ce parking est exclusivement réservé à la clientèle.



LE PARKING PROVISOIRE CÔTÉ SUD

Ouvert depuis le printemps, en lieu et place de l'ancien terrain vague en bas du pont Pierre Mendès-France, le parking provisoire côté sud offre 250 places de stationnement gratuit, au pied de la nouvelle passerelle.

APRÈS



AVANT



L'HÔTEL IBIS, AVENUE DE LENS

À deux pas du nouveau complexe cinématographique, un nouveau chantier a débuté depuis la mi-juin. Une nouvelle grue imposante trône dans le quartier de la gare. La construction d'un hôtel Ibis « rouge » de 78 chambres en R+6 a débuté et permettra d'ici un an de proposer une nouvelle offre, complémentaire aux hôtels béthunois.

LE PARKING CÔTÉ NORD, AVENUE DU MARÉCHAL JUIN

La friche de l'ancienne halle Sernam, à deux pas de la gare SNCF, servait de parking malgré un revêtement peu favorable. La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, la Région Hauts-de-France et l'Union Européenne au titre du Feder cofinancent le chantier de création d'un véritable parking de 460 places de stationnement en lieu et place de l'existant. Ce parking, plus aéré, sera agrémenté de près de 500 arbres et aura un accès sécurisé à la gare. Il sera gratuit pour les usagers du train (les barrières de sortie du parking s'ouvriront sur présentation de l'abonnement ou du billet de train composté). Les travaux ont débuté fin mai et devaient se dérouler en deux tranches. Devant l'avancée rapide des opérations, il a finalement été décidé de fermer totalement le parking à compter du 27 juillet. Ceci devrait permettre de finaliser le chantier plus rapidement que prévu et de prévoir une ouverture du parking en fin d'année.

APRÈS



AVANT



PROJECTION



LE SMART FIRST, AVENUE DU MARÉCHAL JUIN

Avenue du Maréchal Juin, les travaux de construction de l'immeuble tertiaire Smart First débuteront en fin d'année. Il s'agit d'un immeuble de 3 500 m² de bureaux en R+3, dédié au tertiaire. Idéalement placé, à quelques mètres de la gare SNCF, ce lieu à haute qualité environnementale sera adapté aux nouveaux usages, avec notamment des espaces collaboratifs de co-working, des bureaux modernes... Ce chantier de 8 millions d'euros devrait être terminé pour la fin d'année 2021.

Où se stationner pendant les travaux ?

Voici les parkings gratuits actuellement accessibles dans le secteur de la Gare :

- Parking provisoire côté sud (250 places) - bas du pont Mendès-France
- Parking Outrebon (80 places) - rue Outrebon
- Parking du conservatoire (150 places) - rue Jean-Baptiste Lebas



DU NOUVEAU DANS LES PARCS BÉTHUNOIS

Dans le cadre du plan « Un parc, un quartier » lancé en 2015, les quartiers de Catorive, Vauban, Centre-Ville, Cheminots et Mont-Sans-Pareil ont été équipés d'un parc. Cette année, c'est au tour du Mont-Liébaud de se voir doter d'un nouveau parc adapté à la demande des riverains.

PARC DU MONT-LIÉBAUT : OUVERTURE CET AUTOMNE

En lieu et place de l'ancien parc, dont les jeux en bois (obsolètes et dangereux) avaient dû être démontés en 2019, s'est construit un nouveau parc moderne, équipé pour tous les âges, et co-construit avec les riverains afin de répondre à leurs attentes. Un investissement de 478 351€ hors taxes.

Les travaux ont débuté mi-février, mais ont pris du retard du fait de la crise sanitaire. Si l'ensemble des équipements est installé, les plantations de massifs, d'arbres tiges, ainsi que l'engazonnement n'ont pu être réalisés, car il fallait attendre la bonne saison (septembre-octobre). De fait, le parc du Mont-Liébaud ouvrira ses portes courant octobre une fois ces plantations effectuées.

Dans ce parc refait à neuf, vous trouverez :

- Pour les plus jeunes, des aires de jeux sur le thème de la jungle (trampoline, balançoire, toboggan...)
- Des jeux pour les ados (tyrolienne, demi-terrain de basket, terrain de foot brésilien...)
- Deux terrains de pétanque couverts
- Un nouveau revêtement adapté au niveau de l'aire de street workout
- Une scène de 25 m²
- Des bacs potagers en hauteur pour qu'ils soient accessibles à tous
- Du nouveau mobilier urbain (tables de pique-nique, bancs...)
- Des nouveaux cheminements stabilisés en sable
- Un nouvel éclairage
- Des caméras de vidéoprotection



L'aménagement du nouveau parc du Mont-Liébaud a été réalisé en concertation avec les habitants du quartier.



CRÉATION D'UN CITY DANS LE PARC CATORIVE

En 2015, la Ville inaugurait au cœur de Catorive un parc moderne et équipé sur le thème de la batellerie, intimement liée à l'histoire de ce quartier.

Afin de répondre aux attentes des usagers, la Municipalité va procéder à l'ajout d'équipements, qui viendront compléter ceux déjà installés dans le parc (terrain de pétanque, aire de jeux sur sol souple, mobilier urbain, demi-terrain de basket...). Les travaux débuteront fin octobre et seront terminés pour la fin d'année.

Ainsi, un terrain multisports de 24 m sur 14 m, dont le revêtement sera en gazon synthétique, sera implanté au cœur du parc. Il sera équipé de deux buts de football avec frontons et de deux paniers de basket-ball. Des agrès sportifs multigénérationnels seront aussi installés : planche abdominale, développé vertical et dorsal, vélo elliptique, rameur, balancier.

Ces deux nouvelles zones seront desservies par de nouveaux accès en sable stabilisés, identiques aux allées du parc. Des bancs, corbeilles, appuis vélos et cendriers viendront compléter ces nouveaux aménagements.



Un city va être réalisé dans le parc de Catorive, ouvert depuis 2015.

DES TRAVAUX AU THÉÂTRE MUNICIPAL

Si le Théâtre Municipal est fermé au public depuis la mi-mars, en coulisses, ça bouge. Entre réalisation de travaux pour le confort des usagers et ajustement du calendrier de la nouvelle saison culturelle, le théâtre trépigne de retrouver ses spectateurs.

Devant l'impossibilité d'assurer actuellement les représentations, en raison des mesures sanitaires, la Municipalité a décidé d'avancer à cet été la programmation des travaux prévus dans cette structure centenaire. Ainsi, depuis début août et jusqu'à novembre, sont prévus la dépose et la repose d'une partie de la toiture, le nettoyage et la désinfection des espaces concernés, ainsi que la pose d'un nouveau système complet de chauffage, de ventilation et de climatisation. Un chantier impressionnant car deux pans de toiture seront retirés afin que la dépose et la pose du nouveau système s'effectuent par le toit du bâtiment à l'aide d'une grue XXL.

Ces travaux représentent un investissement de près de 240 000€ pour la Ville de Béthune. À noter qu'une étude préalable à la restauration du foyer du théâtre sera prochainement menée afin de prévoir les travaux à réaliser.



Fermé en raison des mesures liées à la Covid-19, le Théâtre profite de cette pause pour rénover son système de ventilation, de climatisation, et ainsi mieux accueillir les quelque 30 000 spectateurs qui s'y rendent chaque année.



Maryse BERTOUX,

Adjointe au Maire
en charge de la culture,
du patrimoine architectural
et historique

Lancement de la saison culturelle en janvier 2021

COMMENT S'EST TERMINÉE LA DERNIÈRE SAISON ET QUELLES SUITES LUI SERONT DONNÉES ?

Comme pour tous les lieux culturels, l'activité du Théâtre de Béthune a été durement impactée par le développement de l'épidémie de Covid-19. Après une soirée exceptionnelle avec Gauvain Sers le mercredi 11 mars, le Théâtre a fermé ses portes le 15 mars. Sur les 5 spectacles n'ayant pas pu être joués, un seul a été annulé, sur décision de la compagnie. Les autres spectacles seront reportés au premier semestre 2021 et les billets achetés restent valables.

QUAND LA SAISON DE THÉÂTRE POURRA-T-ELLE REPREDRE ?

Une saison culturelle a bien été programmée, mais la grande majorité des artistes programmés ont pris la décision d'annuler leur tournée entre septembre et décembre à cause de la situation sanitaire. Face à ce constat, nous avons décidé de lancer la saison culturelle en janvier 2021.

QUEL SERA LE CONTENU DE LA SAISON ?

Il sera dévoilé durant le dernier trimestre 2020. Mais la philosophie reste la même : une saison riche et diversifiée avec des grands noms du théâtre, de la musique, de l'humour et du spectacle vivant.

LA FABRIQUE A ROUVERT SES PORTES LE 14 SEPTEMBRE

Ouverte en 2018, la Fabrique s'est installée progressivement comme un lieu incontournable du quotidien des Béthunois. Fermée depuis le confinement décrété pour endiguer l'épidémie de Covid-19, le tiers-lieu a rouvert ses portes le 14 septembre avec des nouveautés, mais en conservant ce qui fait son ADN.

Établie dans les locaux art-déco de l'ancienne Chambre de Commerce et d'Industrie (rue Sadi Carnot), la Fabrique est le lieu dédié à la transformation de la Ville et à la démarche Smart City. Ouverte à tous, elle permet aux Béthunois de participer à cette dynamique et aux initiatives qui peuvent naître de cette démarche.

Ouverte en 2018, elle abritait un espace de co-working, un fablab, un espace de restauration et un auditorium dans lequel de nombreuses conférences ont eu lieu sur les grands enjeux de demain : transition écologique, nouveaux modes de vie, révolution sociétale... Des ateliers et des animations étaient également proposés dans le hall majestueux de ce tiers-lieu. Cependant, pendant le confinement, le programme d'animations a été stoppé et la Fabrique a dû fermer ses portes.



La Fabrique a repris son activité depuis le 14 septembre.

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE PROGRAMMATION DE LA FABRIQUE !

La Ville de Béthune souhaite faire évoluer le lieu et en faire une vitrine phare du projet Smart City. Avant de découvrir le nouveau projet de la Fabrique prévu pour 2021, le tiers-lieu a rouvert ses portes le 14 septembre en proposant un Fablab, un espace de détente et de restauration, une exposition sur la Smart City et un espace de télétravail accessible gratuitement.

En parallèle, un nouveau programme d'animations sera proposé aux Béthunois : conférences, ciné-débats et nouveaux ateliers. Nouveauté : un atelier de réparation a lieu chaque samedi après-midi, sous la forme d'un Repair café (vous venez avec votre objet et on vous apprend à le réparer). À ce sujet, un appel sera lancé à tous les bricoleurs qui souhaitent s'investir et partager leurs connaissances !



Les dates à retenir

15/10 : Conférence « La fabrique des pandémies »

19/10 : Conférence « Les neurosciences et le climat »

Tous ces événements ont lieu de 18h30 à 20h.

La Fabrique, 6 rue Sadi Carnot, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 14h à 18h.

Espace de télétravail accessible à ces horaires et gratuit.

Le fablab est ouvert à tous de 14h à 18h, les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis.

Des ateliers fablab ont lieu les vendredis de 18h à 20h.

Atelier de réparation chaque samedi, de 14h à 18h.

L'application Béthune Shop évolue UNE BOUTIQUE EN LIGNE POUR LES COMMERCES LOCAUX

Connecter les consommateurs aux enseignes, c'est en substance l'esprit dans lequel a été conçue l'application Béthune Shop. Cette expérimentation a été engagée dans le cadre de la démarche Béthune Smart City et visait à développer l'usage du digital au service du consommateur local.

Béthune Shop informe les consommateurs béthunois des bons plans qui les attendent dans leurs magasins, par le biais, par exemple, de notifications lors de ventes flash. L'application relaie également les événements et opérations spécifiques organisés par les enseignes béthunoises. Enfin, Béthune Shop fait part des bonnes expériences.

Cet outil digital a trouvé ses adeptes, tant du côté des commerçants que des consommateurs. Par ailleurs, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a modifié nos modes de consommation et les commerçants doivent s'adapter à ces évolutions. C'est dans ce sens que la version 2 de Béthune Shop s'inscrit.

L'application va donc entrer dans une seconde phase de développement, proposant ainsi de nouvelles fonctionnalités innovantes, sociales et interactives, telles que de la vente en ligne, des livraisons, du click and collect (achat en ligne et retrait des commandes en magasin), des appels vidéo, des abonnements aux commerçants, une messagerie instantanée...

Dans un premier temps, une vingtaine d'enseignes testeront cette nouvelle version et chacune disposera in fine d'une boutique en ligne. Simon Cardon, président de Greenweb, l'entreprise qui développe cet outil numérique, proposera un programme d'accompagnement et de formation aux commerçants. L'accès à Béthune Shop 2.0 sera ensuite étendu à l'ensemble des commerces béthunois qui le souhaitent.



L'application Béthune Shop va s'enrichir de nouvelles fonctionnalités adaptées aux attentes des consommateurs et des commerçants.

APPEL À PROJETS : LA VILLE SOUTIENT LES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS

Chaque année, depuis 2019, la Ville de Béthune lance un appel à projets commerçants. Toute association de commerçants qui souhaite organiser une animation ou une action qui vise à soutenir le tissu commercial local peut être aidée.

Lancé en 2019, l'appel à projets commerçants s'adresse aux associations de commerçants. Il s'agit d'une aide financière qui vient soutenir l'organisation d'une action ou d'un événement qui fera la promotion du commerce à Béthune et permettra de participer à son essor.

En 2019, l'appel à projets commerçants a permis l'organisation de nombreux événements et actions : la fête de la musique au parc Beuvry et sur le parvis de la gare, la cité médiévale sur la Grand'Place lors des Journées Européennes du Patrimoine, une Disco-Soupe à la Fabrique (dégustation collective de soupe concoctée avec des produits locaux), un escape game de Noël...

LES ACTIONS RETENUES POUR 2020

Forte de ce succès, la Municipalité a relancé cet appel à projets en 2020. Mais le confinement et la crise sanitaire ont malheureusement empêché la tenue de nombreux événements. Néanmoins, plusieurs projets ont pu ou pourront aboutir. Ainsi, les Béthunois peuvent acquérir le fameux Calendrier de l'après, un calendrier de photos réalisé par les cafetiers et restaurateurs de Béthune. Cette action est pilotée par l'association Bouger à Béthune. De plus, un nouvel escape game sera organisé lors des vacances d'automne par l'association Le 36 de Bacchus, en partenariat avec l'Office de tourisme.

APPELS À PROJETS 2021 : OUVERTURE DU DÉPÔT DES DOSSIERS

En 2021, la Municipalité renouvelle son appel à projets commerçants. Un budget de 30 000€ sera dédié au soutien des initiatives des associations de commerçants de Béthune.

Pour participer à l'édition 2021, les dossiers doivent être déposés jusqu'au 10 novembre auprès du service Commerce de la Ville.

B ASSOCIATIONS,
UNIONS COMMERCIALES

UNE IDÉE POUR PROMOUVOIR
LE COMMERCE BÉTHUNOIS ?

PARTICIPEZ À
L'APPEL
À PROJETS
COMMERÇANTS
2021

date limite de dépôts des dossiers :
mardi 10 novembre 2020

© d'infos
BETHUNE.FR

@villebethune
f t i

« LE BON ____ POUR MA VILLE » : BÉTHUNE DÉSIGNÉE VILLE PILOTE !

Cas unique sur le territoire national, Béthune a été retenue comme ville pilote pour expérimenter « Le Bon ____ Pour Ma Ville ». L'objectif majeur de ce dispositif est de se mobiliser en faveur des centres-villes.

L'an dernier, Béthune avait déjà eu les faveurs de l'entreprise leboncoin, leader français des sites internet de vente entre particuliers. En effet, dans le cadre du lancement du Bon Plan, un chéquier cadeau avait été créé.

Dès septembre 2020, en partenariat avec la Banque des Territoires, leboncoin lance à Béthune « Le Bon ____ Pour Ma Ville », une opération qui vise à développer le commerce local et qui poursuit deux objectifs. Le premier est de valoriser les animations de centre-ville. Un animateur, recruté par leboncoin, sera chargé de fédérer les différents acteurs (commerçants, artisans, associations et habitants) et de coordonner les actions qui pourraient permettre de dynamiser encore davantage le commerce local.

Ce même animateur de centre-ville aura également une mission d'accompagnement des commerçants, pour développer leur activité. C'est le deuxième objectif de cette opération. Les commerces pourront ainsi bénéficier de conseils et d'une expertise pour moderniser leur activité et se former aux usages du numérique.

Retrouvez toutes les informations concernant « Le Bon ____ Pour Ma Ville » (bons plans, cadeaux à gagner, offres commerciales...) sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram, mais aussi sur le site internet : lebonplanpourmaville.fr



Leboncoin.fr a retenu Béthune pour tester son nouveau dispositif.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS ET ARTISANS



CARREFOUR EXPRESS
Supérette
98, Rue d'Arras



À LA MAISON
Cave à bières
701, Avenue du Maréchal Juin



B&V MEN
Prêt-à-porter masculin
Galerie des Treilles



LE SALON DES TREILLES
Salon de coiffure
3, Rue des Treilles



MASSAI MARA
Piercing
100, Rue Jean Jaurès



Ô DI VIN
Bar à vin
37, Grand'Place



L'EXPÉRIENCE BURGER
Restaurant
32, Place Jules Senis



NATURELA
Fabrication de cosmétiques bio
28, Rue des Treilles



À LA FRANÇAISE
Épicerie apéritive
41, Rue des Treilles



BOKO
Épicerie bio en vrac
226, Rue Sadi Carnot



STUDIO 54
Bar à cocktails
38, Rue Albert 1^{er}



LE DRESSING DE SOHANE
Prêt-à-porter
688, Boulevard Poincaré

La Ville de Béthune salue l'arrivée de nouvelles enseignes qui viennent renforcer l'offre et l'attractivité de la commune.
Votre commerce est ouvert depuis peu à Béthune ? **Contactez la Mairie !**

MOHAMED DOURI, ITINÉRAIRE DU DERNIER COMBATTANT D'INDOCHINE

Figure historique des anciens combattants d'Indochine, Mohamed Douri s'est éteint à Béthune le 9 juin 2020, à l'âge de 97 ans. Retour sur le parcours hors du commun de ce Béthunois d'adoption, dernier survivant de la guerre d'Indochine sur le territoire.



L'histoire d'amour entre Béthune et Mohamed Douri a débuté après la Seconde Guerre mondiale. *« Mon père est arrivé en France à la suite de péripéties. Il n'était pas encore majeur et a quitté sa ville de Ouled-Said au Maroc (alors sous protectorat français), en train, pour rejoindre la France »*, souligne sa fille Dalila, la cadette des trois enfants. Une fois en France et sans attache, il a été enrôlé dans l'armée et a combattu l'ennemi. Au sortir de la guerre, il devient portedrapeau dès l'Armistice de 1945. Un attachement au drapeau tricolore qui ne l'a jamais quitté.

C'est après ce second conflit mondial qu'il s'installe dans la cité de Buridan. Naturalisé français dans les années 1950, il y trouve l'amour et fonde un foyer à Béthune. Lors de la Guerre d'Indochine (1946-1954), Mohamed Douri est à nouveau envoyé au front. Lors d'une des nombreuses attaques subies lors de ce conflit, il est porté disparu. Ce n'est qu'un an plus tard qu'il est retrouvé sain et sauf et rapatrié en France. Cette guerre va le marquer au fer rouge. *« Il a toujours voulu porter à Béthune le drapeau de l'association des anciens combattants d'Indochine (dont il fut un temps le président). Il a été présent sur l'ensemble des cérémonies patriotiques jusqu'en 2018. »*

L'UN DES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION DES MAROCAINS DE BÉTHUNE

Il travaille ensuite dans les mines et dans une centrale électrique jusqu'à sa retraite. *« Béthune, c'était pour lui sa ville de cœur. Il y a vécu une grande partie de sa vie et y avait ses attaches, ses amis »*, poursuit Dalila Douri. C'est aussi ici qu'il s'est engagé au niveau associatif. *« Il était reconnaissant envers Béthune et les Béthunois qui l'ont accueilli et parfaitement intégré »*, indique Dalila Douri. Lors de la guerre d'Algérie, Mohamed Douri n'est pas mobilisé, mais le conflit le poursuit sur le territoire béthunois où *« il réussit à esquisser plusieurs attaques de membres locaux du FLN (Front de libération nationale) »*.

Fort de sa double culture franco-marocaine, il crée la première mosquée à Béthune et fonde l'association des Marocains de Béthune. Homme au franc-parler, il aimait Béthune, aimait son quartier, sa ville. *« Il aimait se balader dans les rues de Béthune »*. Marié depuis 35 ans à Souad, il avait trois enfants, trois petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. C'est un jour de juin 2020 que s'est éteint Mohamed Douri, dernier survivant béthunois de la Guerre d'Indochine.

Les tribunes libres sont ouvertes aux groupes qui forment le Conseil Municipal. Chaque groupe est libre de s'exprimer. Conformément au règlement intérieur, nous laissons en l'état les textes qui nous sont envoyés. Ils sont limités à 970 caractères avec espaces. La véracité des contenus et des chiffres avancés est laissée à l'entière responsabilité des signataires des tribunes libres.

EXPRESSION POLITIQUE

GROUPES MAJORITAIRES « CONTINUONS ENSEMBLE ! »

Les élections municipales se sont déroulées il y a quelques mois maintenant, vous avez très majoritairement souhaité voir se poursuivre notre action et nous vous en remercions. Dès le lendemain du scrutin, nous avons été à l'œuvre avec la gestion de la crise sanitaire Covid-19 et avons rapidement organisé la solidarité, l'entraide envers les plus fragiles. Passée la période de confinement, la ville s'est remise en mouvement progressivement avec la reprise des chantiers, la réouverture des infrastructures associatives et sportives, l'organisation d'animations dans les quartiers en partenariat avec les associations... Parallèlement à cela, comme partout en France, nous sommes confrontés à une crise économique, conséquence de la crise sanitaire ; c'est pourquoi nous avons mis en place un plan de soutien de 680000 € aux commerçants artisans. À Béthune, pour autant, nous nous en sortons mieux que d'autres communes avec 36 ouvertures de commerces depuis janvier 2020. Ce qui nous préoccupe également, c'est la situation inquiétante du site Bridgestone de Béthune. Nous sommes fortement mobilisés sur le sujet et exprimons encore notre totale solidarité aux salariés.

Olivier GACQUERRE et les élus du groupe majoritaire « Continuons ensemble ! »

GROUPES « LES BÉTHUNOIS, AVANT TOUT ! »

Je tiens, personnellement et au nom de l'ensemble des membres de la liste « Les Béthunois, avant tout ! » à remercier très sincèrement celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des élections municipales. Celles-ci vous le savez se sont déroulées dans des conditions très particulières en raison des risques sanitaires liés au covid19 ; ces mesures nécessaires et indispensables ont cependant généré de nombreuses abstentions, bien compréhensibles. Me voici donc conseillère municipale d'opposition, je peux vous assurer que cela ne change en rien mes convictions et ma volonté d'apporter le meilleur aux Béthunoises et Béthunois, ma vice présidence au Conseil Départemental du Pas de Calais sera un atout majeur dans l'avancement et la concrétisation des dossiers béthunois. Avec mon équipe, nous serons vigilants et attentifs à toutes les décisions et mesures prises pour vous et notre belle cité de Buridan, vous pouvez compter sur moi !

Nathalie DELBART et les élus du groupe « Les Béthunois, avant tout ! »

GROUPES « BÉTHUNE, DÉCIDONS NOTRE AVENIR »

Grâce à la crise sanitaire le maire de Béthune a été réélu dès le premier tour. Cette victoire inespérée lui tourne visiblement la tête. Lui, qui, il y a quelques années, prônait le non-cumul des mandats est désormais maire et président de la communauté d'agglomération. Rapidement ceux qui ont participé à sa victoire comprendront qu'il change d'avis au gré du vent. À Béthune, l'opposition municipale continuera de dénoncer la politisation des services municipaux et de l'ensemble du secteur associatif. Le Fonds de Participation des Habitants qui permet, après appel à projets, d'aider les associations béthunoises est menacé de disparition. Par contre, d'autres associations qui se sont engagés en faveur du maire pendant sa campagne électorale se voient attribuer de larges subventions. Nous serons vigilants mais nous resterons avant tout une force de propositions et les portes paroles de l'ensemble de la population.

Stéphane SAINT-ANDRÉ et les élus du groupe « Béthune, décidons notre avenir »

GROUPES « ALTERNATIVE ÉCO-CITOYENNE »

Tribune non reçue

Brigitte Helle et les élus du groupe « Alternative éco-citoyenne »

GROUPES « TOUS RASSEMBLÉS POUR BÉTHUNE »

Aide aux commerçants Béthunois : Pas vraiment. Lors du conseil municipal du 19 juin dernier, les conseillers municipaux ont voté pour une aide exceptionnelle accordée aux commerçants et artisans Béthunois ayant subi le confinement lié à la crise du COVID-19. La démarche fut bonne, mais il ne s'agissait simplement que d'une aide à rembourser par la suite, ne palliant que très partiellement aux difficultés financières de ces derniers, contrairement à notre voisine Bruay-La-Buissière où une aide directe de 1000€ a été proposée. Il est regrettable de constater que les élus de la majorité n'aient pris en considération ces difficultés, lorsque l'on sait qu'une vague de faillites arrive à la fin de l'été. Alors aidons nos commerçants et artisans Béthunois, consommons local !

Alexandre MAESELE et les élus du groupe « Tous rassemblés pour Béthune »

CONCILIATEURS DE JUSTICE : DES PERMANENCES POUR AIDER À RÉGLER DES CONFLITS

La Ville de Béthune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) proposent aux habitants des permanences avec les conciliateurs de justice afin de régler des conflits « mineurs ». Deux conciliateurs, Thérèse Laurant et Jean-Louis Delannoy, reçoivent les personnes sur rendez-vous.

Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice et quel est son rôle ?

Le conciliateur de justice est un particulier volontaire qui a suivi une formation professionnelle juridique et qui a été désigné par le tribunal pour exercer les fonctions de conciliateur. Il a pour mission d'aider les particuliers à résoudre leurs litiges à l'amiable, en favorisant les rencontres entre les deux parties, sans passer par un tribunal.

Quel genre de litiges règle-t-il ?

Cela peut concerner des conflits de voisinage, des différends entre propriétaires et locataires ou des affaires liées aux travaux et à la consommation.

Quels sont les avantages de la conciliation ?

C'est une alternative au procès. Cette démarche est plus courte, simple, rapide et gratuite.

Pour quels résultats ?

Quand tout se passe bien, une affaire peut être réglée en 15 jours. Au niveau national, 65 % des affaires qui passent en conciliation se terminent par un accord.



Deux conciliateurs de justice tiennent une permanence sur rendez-vous au CCAS (renseignements au 03 21 01 63 10).

AÎNÉS ET PERSONNES VULNÉRABLES : SIGNALEZ-VOUS !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Béthune propose un service à destination des aînés et des personnes vulnérables. En cas de besoin, il prend des nouvelles soit par téléphone, soit en rendant visite à la personne.



Le registre des personnes vulnérables est tenu par le Centre Communal d'Action Sociale.

C'est un service gratuit qui vise à lutter contre l'isolement des aînés et des personnes vulnérables. Le Centre Communal d'Action Sociale de Béthune tient un registre des personnes vulnérables. Toute personne âgée et/ou fragile qui pourrait se trouver dans une situation d'isolement peut y être inscrite. Ce registre, qui reprend les coordonnées de la personne, permet au CCAS de prendre régulièrement des nouvelles et de s'assurer que tout va bien. Il est particulièrement utile en temps de canicule ou lors des vagues de grand froid. Il l'est encore plus dans le contexte sanitaire actuel lié à la Covid-19. Visite ou appel téléphonique, ce service se base sur le volontariat et est complètement gratuit. Pour s'inscrire, il suffit de contacter le CCAS au 03 21 01 63 10. Un proche (famille, ami ou soignant) peut également inscrire une personne sur ce registre.

DEUX EXPOSITIONS À NE PAS MANQUER CET AUTOMNE

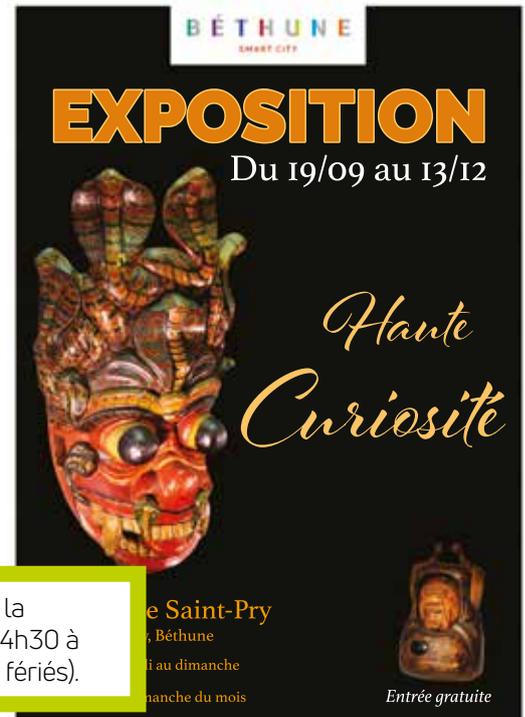
Cet automne, la Ville de Béthune propose aux amoureux de culture et d'histoire deux expositions inédites. La première à la Chapelle Saint-Pry est consacrée aux arts asiatiques. La seconde retracera l'histoire des venues du Général de Gaulle à Béthune, exposition qui a reçu le label « Actions Mémoire » du Ministère des Armées.

HAUTE CURIOSITÉ, UN VOYAGE EN EXTRÊME-ORIENT

C'est une exposition totalement inédite qui est visible depuis le 19 septembre à la Chapelle Saint-Pry. En effet, Haute curiosité présente les objets d'une collection privée, exposée au public pour la première fois. Son propriétaire a rassemblé divers objets artistiques issus de la culture asiatique. Chine, Birmanie, Mongolie, Japon, Sri Lanka, Pakistan... Cette exposition exceptionnelle propose un voyage dans l'espace, mais aussi dans le temps.

Elle emporte les visiteurs 4 000 ans en arrière, dans l'histoire des artisans, artistes oubliés, souvent anonymes. Masques, instruments de musique, armes, étoffes et céramiques sont à admirer gratuitement à la Chapelle Saint-Pry jusqu'au 13 décembre.

L'exposition est visible jusqu'au 13 décembre à la Chapelle Saint-Pry. Du jeudi au dimanche de 14h30 à 18h (fermé le 1^{er} dimanche du mois et les jours fériés).



DE GAULLE, UN GÉNÉRAL AU CŒUR DE L'HISTOIRE DE BÉTHUNE

En 2020, la France commémore le 50^e anniversaire de la mort du Général de Gaulle. Le premier Président de la V^e République, chef de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, a tenu un rôle particulier dans l'histoire de Béthune. C'est ce lien avec la cité de Buridan que l'exposition propose de découvrir.

Le 11 août 1945, le Général de Gaulle est accueilli à Béthune sous les acclamations des habitants. Le chef de la France libre effectue sa première visite à Béthune, et dans le Bassin Minier, pour lequel il milite pour une nationalisation des charbonnages, qui sera votée par les députés en 1946. Charles de Gaulle revient à Béthune en 1959, il est alors devenu Président de la République. Il est accueilli par le Maire, Henri Pad, au pied du beffroi, et sa visite jouera un rôle dans l'avenir industriel de la région.

Les anecdotes des visites du Général de Gaulle seront donc à découvrir au travers de cette exposition exceptionnelle, qui se tiendra à la médiathèque Elie Wiesel en novembre, labellisée Actions Mémoire 2020 par le Ministère des Armées. À noter que les habitants de Béthune seront également mis à contribution. Un appel sera lancé à toute personne qui détient des éléments historiques sur la venue de Charles de Gaulle à Béthune afin de compléter l'exposition proposée au public.

L'exposition se déroulera du 3 au 27 novembre à la médiathèque Elie Wiesel, du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 10h à 17h.



OCTOBRE *Rose*

**RETROUVEZ
LE PROGRAMME
DES ACTIVITÉS SUR
BETHUNE.FR**

SENSIBILISATION & DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

En partenariat avec Prévart